



• Point
conseil
budget

Dispositif labellisé 

i

- *Nous voulons acheter notre première maison, à quoi va ressembler notre budget demain ?*
- *J'ai du retard dans le paiement de mes crédits, mes factures... je souhaite y voir plus clair dans ma situation budgétaire.*
- *Je croule sous les frais bancaires... comment les réduire ?*

Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget

Votre conseiller « **Point conseil budget** » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

De quoi s'agit-il ?

- ➔ **Un lieu** ouvert à tous, quels que soient vos revenus
- ➔ **Un expert** à votre écoute
- ➔ **Des conseils** confidentiels, gratuits et personnalisés

Notre méthode

Via des entretiens en face à face, ou à distance quand ce n'est pas possible, **votre conseiller** répond à vos questions, identifie les aides dont vous pouvez bénéficier.

Il peut également réaliser un diagnostic complet de votre budget familial, et vous accompagner, dans la durée, pour que vous trouviez des solutions (par exemple un microcrédit personnel) et reveniez à une situation maîtrisée, mieux vécue.

Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales propose un service de conseil budgétaire depuis 2001. Son action est désormais labellisée par l'État « **Point Conseil Budget** ».

Reconnue d'utilité publique, (cf article L.211-7 du CASF), association de consommateurs, l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts de l'ensemble des familles du département.



L'Udaf et Familles Rurales proposent d'autres services :

- Accueil Consommation (résolution des litiges, arnaques...)
- Espace Info Famille



Demande de renseignement ou prise de rendez-vous :

Mail : pcb@udaf37.fr
Tél. : 02 47 77 55 51



Permanences

Au regard du contexte sanitaire, les entretiens se font actuellement à distance, par un moyen adapté à votre situation (tél, mail, visio)